

Monsieur le Dasein, Monsieur le Préfet,

mesdames et messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA Education tient à rappeler en préambule la mobilisation historique des acteurs de terrain de l'Education nationale dans toute leur diversité, le 13 janvier dernier. Une mobilisation où les enseignants ont pu enfin exprimer leur inquiétude, leur colère, leur fatigue face à un ministre immuable et méprisant envers eux.

Sa mise « sous tutelle » par le 1er premier ministre, l'organisation d'une réunion le jour même, puis de réunions régulières par la suite nous a donné l'espoir qu'enfin un dialogue social allait se mettre en place, espoir renforcé par le nouveau protocole sanitaire annoncé pour une fois en amont, permettant aux collègues déjà fatigués d'anticiper la reprise en toute sérénité. Cette porte ouverte sur un réel dialogue social entre le ministre et les organisations syndicales s'est pourtant bien vite fermée avec la remise en place des évaluations nationales de CP. En effet, alors que tous les syndicats demandaient à ce que ces évaluations ne soient pas obligatoires cette année au vu du contexte, les enseignants du premier degré viennent de recevoir, par un message du DGESCO, le nouveau calendrier des évaluations nationales de mi-CP... Chassez le naturel, il revient au galop... Alors que les enseignants ne sont pas encore sortis de la gestion épuisante de l'épidémie et que les perturbations dans les apprentissages restent importantes, cette nouvelle, c'est la perspective d'une charge supplémentaire de travail dont l'intérêt pédagogique reste à démontrer dans ce contexte exceptionnel. Ce à quoi les enseignants, mobilisés et adaptables à merci depuis 2 ans, aspirent à la rentrée des vacances d'hiver, c'est à retrouver un fonctionnement serein, à faire en sorte que tous leurs élèves renouent avec les apprentissages dans un climat de confiance. Le ministre montre une fois de plus à quel point il est en décalage avec la réalité des écoles et avec les attentes des personnels. Le SE-Unsa avait demandé que le ministre fasse confiance à la professionnalité des enseignants et qu'il leur laisse le choix d'utiliser les évaluations ou pas. Le ministre a préféré imposer, le SE-Unsa soutiendra tous les enseignants qui souhaiteront ne pas s'y plier...

Au vu de la carte scolaire de notre département également, notamment dans le 1er degré, preuve en est également que nous avons été trop peu entendus... Une dotation de -10 postes alors que nous sommes le département de l'académie qui perd le moins d'élèves, quand dans le même temps la Seine Maritime gagne 39 ETP alors qu'elle perd 1786 élèves... Comme tous les ans notre département est le parent pauvre des dotations alors que son caractère rural devrait au contraire lui apporter une meilleure considération... Comme tous les ans également, impossible dans ce contexte d'ouvrir des postes de brigades, de RASED, de psychologues scolaires, absences qui se font cruellement sentir au vu du contexte.

Pour l'UNSA Education, il n'est plus possible de résumer aujourd'hui notre métier à un enseignant devant une classe, niant ainsi la réalité du quotidien et des besoins de nos élèves.

Dans le second degré, l'Unsa Education a accompagné les établissements dans leur démarche pour alerter Mme la rectrice quant au manque de CPE. En effet, nous avons une création de 13 postes pour l'Académie de Normandie et nous espérons que les 7 établissements n'ayant pas de CPE dans notre département pourront bénéficier de cette dotation, demande qui a d'ailleurs été relayée par 2 députés auprès de Mme la rectrice et à l'Assemblée Nationale.

L'académie affiche également la création de 15 moyens d'enseignement. Mais concrètement, on voit encore la suppression de titulaires, 54 ETP pour cette année, qui s'ajoutent encore à ceux supprimés ces dernières années, dégradant une fois n'est pas coutume les conditions d'enseignement pour les personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves. Nous avons des inquiétudes quant à l'affectation des stagiaires qui sera obligatoirement tardive ce qui aura un impact non négligeable sur la préparation de la rentrée 2022 dans les établissements. Cette dotation qui pour une fois n'est pas défavorable pour notre département, ne suffira donc pas à combler les pertes des années précédentes...

Enfin, L'Unsa Education sera partie prenante de la mobilisation du 17 mars 2022, pour rappeler au passage que le point d'indice est gelé depuis 2017 déjà, alors qu'il avait déjà été gelé les 7 années précédentes, quand l'inflation elle, ne cesse de croître (13% depuis 2010, et sûrement encore 2,7% de plus cette année). Il est temps de faire de la question des rémunérations et du pouvoir d'achat une réelle priorité !